

## COMPTE RENDU DE LA REUNION du 13 août 2007

L'an deux mille sept et le treize août à 20 Heures, le conseil municipal de Pujols sur Ciron, convoqué le 3 août 2007, s'est réuni sous la présidence de M. CLAVIER Dominique, maire.

Etaient présents :

Mme et MM. les adjoints : Mme TAUZIN, MM. LAURET, DESCAMPS, LAFON.

Mmes et MM. les conseillers : Mmes DOUENCE, MARCHEGAY.

MM. DOUABIN, TAUDIN.

Avaient donné pouvoir : Mme LACHAIZE à Mme TAUZIN

Etaient absents : Mme LARRAILLET  
MM. DUCOUSSO, GERBEAU, DESQUEYROUX, GUERRERO.

Ordre du jour :

- S.I.S.S. : présentation du rapport d'activité année 2006
- Rapport annuel prix et qualité du service d'eau potable exercice 2006
- Point P L U
- Point assainissement
- Résidence du Presbytère
- SPA
- questions diverses

Mme TAUZIN est désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 9 juillet 2007 est signé sans observation par tous les membres présents ou représentés.

Le Maire ouvre la séance en remerciant les associations et les bénévoles pour la réussite et le bon déroulement de la Saint Pey.

### **1) S.I.S.S. : présentation du rapport d'activité année 2006**

M. LAURET présente ce rapport.

Les élus ne formulent aucune observation.

### **2) Rapport annuel prix et qualité du service d'eau potable exercice 2006**

Ce rapport avait été joint à la convocation.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs...), il est constaté une amélioration du rendement du réseau par rapport à l'exercice 2005.

Mme DOUENCE s'interroge sur la contre valeur pollution de notre commune, non mentionnée sur le rapport et sur la communication de l'état de la dette non connu à ce jour. Des précisions seront demandées au Syndicat des Eaux

### **3) Point P. L. U.**

C'est le projet arrêté par le conseil municipal qui est soumis à enquête publique qui se déroulera du 4 septembre au 8 octobre 2007 inclus.

Une parution concernant les modalités de cette enquête a été faite dans les journaux « Le Républicain » du 9 août et « Sud Ouest » du 10 août.

L'information sera également distribuée dans les boîtes aux lettres des foyers pujolais.

Durant la période de l'enquête, le commissaire enquêteur tiendra 5 permanences en mairie.

### **4) Point assainissement**

La société G.A.E.A. a présenté le 31 juillet l'Avant Projet Sommaire (A.P.S.) à la commission municipale.

L'étude de la mise en place :

- du réseau de collecte des eaux usées
- d'un réseau de transfert
- des stations d'épuration

a été réalisée ; et nous avons maintenant un chiffrage :

- tranche 1 (Le Bourg, Videau, Les Tazuzins, Cap de Hé) :  
1 205 000 € H.T. subventionnables à 50 %
- tranche 2 (Mareuil) :  
543 000 € H.T. subventionnables à 75 %

Le dossier administratif sera présenté au Conseil Général avant la fin de l'année. On peut espérer les premiers travaux en 2009.

Nous devons maintenant nous attacher à finaliser les acquisitions foncières nécessaires pour les deux stations.

### **5) Résidence du Presbytère**

Les 4 logements sont loués.

### **6) délibération pour la convention avec la S.P.A. de Bordeaux et du Sud-Ouest**

La convention précédemment signée est considérée obsolète par des Trésoreries. Afin d'harmoniser les tarifs de toutes les communes adhérentes de la Gironde (plus de 200), il est nécessaire de signer une nouvelle convention.

### DELIBERATION

Après explications de Monsieur le Maire,

le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- accepte la convention de prise en charge des animaux, convention à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 annexée à la présente délibération
- et

- donne délégation à Monsieur le Maire pour signer cette convention.

### **7) questions diverses**

- personnel communal

M. PELLIZOTTI est en arrêt jusqu'au 19 août.

M. COINDRE est sous contrat jusqu'au 31 octobre 2007 pour effectuer des tâches spécifiques.

- le city-stade

Il est maintenant équipé de filets évitant une gêne pour les voisins.

- bibliothèque :

La bibliothèque change de lieu. Elle sera installée dans l'ancienne agence postale après réaménagement. A compter du 1<sup>er</sup> septembre, les responsables vous y accueilleront.

- club de football

Le Maire a rencontré les nouveaux dirigeants.

Une convention sera signée.

L'eau et l'électricité restent à la charge du club mais le gaz sera payé par la mairie.

La gestion du club nécessite une ligne informatique au stade. M. DOUABIN propose d'envoyer lui-même les résultats. M. LAFON contactera le club informatique pour trouver une solution afin d'éviter d'installer une ligne spécifique au stade.

- Par courrier en date du 10 juillet, M. BACQUE souhaiterait fermer les accès de Pinguet par des barrières amovibles afin d'empêcher les intrusions intempestives sur sa propriété.

En date du 31 juillet, le maire a donné son accord sous réserve que les barrières soient implantées dans le domaine privé (documents annexés).

- M. TAUDIN demande qui doit tondre l'airial au Blanc.  
Ce sera fait par l'employé communal.

- M. DOUABIN demande où en est le projet Gironde Numérique.  
Le cadre juridique nécessaire est maintenant constitué (toutes les C.D.C. de la Gironde devaient prendre une délibération d'adhésion). En 2008, les premiers travaux d'infrastructure seront réalisés. Des informations plus précises seront données début 2008. C'est un programme lourd qui se déroulera sur plusieurs années.

Séance levée à 21 Heures.